

BULLETIN D'INSCRIPTION

JOURNÉE DE FORMATION POUR LA PRÉVENTION DU RISQUE EN ANESTHÉSIE RÉANIMATION — CYCLE ARRES 2017 - 2018

Pour vous inscrire, il vous suffit de compléter ce bulletin et de l'adresser avec votre règlement de **70€** (déjeuner inclus) par **chèque à l'ordre d'ASSPRO CONSEIL – 35, avenue du Granier – 38240 Meylan.**

Pour tout renseignement : Tél. 01 55 07 15 15

Les AR en formation sont invités. Ils doivent cependant s'inscrire auprès d'ASSPRO.

Nom

Prénom

Adresse

Code postal

Ville

Portable

Téléphone

Email

*Merci de bien vouloir nous communiquer une **adresse e-mail** qui nous permettra de vous adresser une confirmation d'inscription*

Cette journée peut entrer dans le programme de DPC « Gestion de Risque en Anesthésie-réanimation » du CFAR. Pour en bénéficier, il convient de vous inscrire sur le site www.mondpc.fr. Les inscriptions au DPC pour l'année 2018 ne sont pas encore disponibles sur le site de l'OGDPC.

Journées 2018 - Cocher la session souhaitée :

- Samedi 13 janvier 2018 à Paris**
Hôtel Pullman Paris Tour Eiffel, 18 avenue de Suffren, 75015 Paris
- Samedi 03 mars 2018 à Bordeaux**
Hôtel Mercure Bordeaux Château Chartrons, 81 cours Saint Louis, 33300 Bordeaux
- Samedi 28 avril 2018 à Nice**
Hôtel Holiday Inn Nice Centre-ville, 20 boulevard Victor Hugo, 06000 Nice
- Samedi 08 septembre 2018 à Tours**
Hôtel Océania l'Univers Tours, 5 boulevard Heurteloup, 37000 Tours
- Samedi 17 novembre 2018 à Genève**
Hôtel Novotel Genève Centre, 19 rue de Zurich, 1201 Genève

MODALITÉS D'INSCRIPTION AU PROGRAMME DPC DU CFAR :

GESTION DE RISQUE ANESTHÉSIE-RÉANIMATION

Les journées ARRES ASSPRO sont labellisées par le CFAR dans la catégorie Gestion du Risque et contribuent à valider l'obligation présentielle du programme d'accréditation des médecins.

Par ailleurs, en vous inscrivant au DPC du CFAR, votre Accréditation vous permet de valider dans le même temps votre obligation annuelle de DPC.

Vous êtes libéral, voici les étapes de votre inscription sur www.mondpc.fr :

- Créez votre compte sur **www.mondpc.fr**. Pour cela vous avez besoin d'un RIB et de votre n° RPPS.
- Dans le menu de gauche « Recherche Programmes », renseignez la Référence Programme OGDPC en inscrivant le numéro puis cliquez sur rechercher.
- Le n° 16381800001 (Paris : session 1 / Bordeaux : session 2 / Nice : session 3 / Tours : session 4 / Genève : session 5)**
- Cliquez sur le programme Gestion de Risque en Anesthésie-Réanimation qui apparaît en bas de la page.
- Enfin, cliquez sur la session qui vous intéresse selon la Journée ARRES ASSPRO à laquelle vous êtes enregistré, puis sur le bouton rouge «S'INSCRIRE».

La participation à une journée de formation d'un programme DPC, vous permettra de recevoir une indemnisation de l'OGDPC.

Si vous êtes salarié, contactez le CFAR pour obtenir un bulletin d'inscription spécifique DPC.

Pour tout renseignement concernant votre démarche d'inscription au DPC du CFAR, contactez Mme Hélène Creus au 01.45.20.72.73 ou par mail : hcreus@cfar.org.

CONDITIONS D'ANNULATION DU FAIT DU PARTICIPANT :

Toute annulation d'inscription à une journée de prévention doit être communiquée par écrit à l'Association, par courriel, télécopie ou courrier. Compte tenu des frais incompressibles engagés en amont par l'Association pour l'organisation matérielle des journées de prévention, il sera fait application de la politique suivante en cas d'annulation :

- Notifiée au moins 1 mois avant la formation : l'intégralité du coût de la formation sera remboursée au participant,
- Notifiée entre 15 et 30 jours avant la formation : 50% du coût de la formation restera à la charge du participant,
- Notifiée moins de 15 jours avant la formation : la totalité du montant du coût de formation reste due par le participant, sauf cas de force majeure attestée par un justificatif.

Consultez l'ensemble des conditions générales de vente sur <http://www.asspro.fr/conditions-generales-de-vente>